

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2028

AUBAGNE

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**



Centre Communal d'Action Sociale

CCAS
de la Ville d'Aubagne

SOMMAIRE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

▪	MOT DU PRÉSIDENT DU CCAS	3
▪	MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE	4
▪	CONTEXTE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	5
•	CHIFFRES CLÉS	6
•	ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)	7
•	ENJEUX STRATÉGIQUES	8
▪	DÉMARCHE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	9
•	UN CCAS solidaire, engagé, innovant pour tous	10
•	NOS VALEURS : le CCAS au service des Aubagnais	11
•	NOTRE MÉTHODOLOGIE & résultats des travaux	12
•	LE CALENDRIER du projet d'établissement	13
▪	LE CCAS : ORGANISATION ET OFFRE DE SERVICES	14
•	UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL au cœur de l'action solidaire	15
•	ORGANIGRAMME du CCAS	16
•	L'ACTION SOCIALE : pilier fondamental du CCAS	17
•	BIEN VIEILLIR : Accompagner l'autonomie des seniors	18
•	AFFAIRES GÉNÉRALES : Un pôle transversal pour structurer, piloter et développer	19
▪	5 AXES STRATÉGIQUES	20
•	AXE 1 : Développer & renforcer les partenariats	21
•	AXE 2 : Promouvoir l'Accompagnement Social	23
•	AXE 3 : Agir pour les seniors & le maintien de l'autonomie	25
•	AXE 4 : Valoriser l'information sur les actions & les dispositifs	27
•	AXE 5 : Améliorer l'inclusion sur le territoire	29
▪	4 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	31
•	OBJECTIF 1 : Renforcer la culture financière du CCAS	32
•	OBJECTIF 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines	35
•	OBJECTIF 3 : Moderniser l'organisation interne du CCAS	38
•	OBJECTIF 4 : Communiquer et valoriser le CCAS	40
▪	DE LA CONCRÉTISATION À LA TRANSMISSION DE L'HÉRITAGE	43
▪	REMERCIEMENTS	44

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CCAS



En ma qualité de Maire d'Aubagne, j'ai également l'honneur de présider son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis mars 2014. Au fil des années, j'ai pu mesurer combien cet établissement constitue un acteur fondamental et indispensable de la solidarité locale. Il est bien plus qu'une simple structure administrative : c'est un pilier essentiel du lien social, un soutien concret pour les habitants les plus vulnérables, et un véritable levier d'innovation en matière d'action sociale.

Si le CCAS assure ses missions légales avec rigueur et engagement, il va bien au-delà en proposant des dispositifs et des services adaptés aux besoins évolutifs de la population. Accompagnement des personnes âgées, soutien aux publics en difficulté, lutte contre l'isolement, aide aux familles : autant d'actions qui illustrent son rôle central. Son efficacité repose sur une dynamique collective, une coopération étroite avec les services municipaux et un maillage solide avec les partenaires du territoire. Cette transversalité permet d'innover, de mutualiser les ressources et d'optimiser l'impact des actions engagées.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape avec ce premier projet d'établissement, qui s'inscrit dans une volonté forte des élus de moderniser et renforcer la politique sociale de la ville. Face aux mutations profondes – qu'elles soient médico-sociales, démographiques ou environnementales – nous devons anticiper, adapter nos dispositifs et garantir des réponses toujours plus efficaces et inclusives.

Au-delà de la rénovation de notre offre sociale et gérontologique, ce projet d'établissement nous invite aussi à repenser l'efficacité du CCAS, ses moyens d'action et ses perspectives de développement. Il ne s'agit pas seulement de consolider l'existant, mais bien de définir une stratégie claire et ambitieuse pour les quatre prochaines années, avec des actions concrètes et un engagement renforcé auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Grâce à une démarche participative, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, ce projet redessine l'avenir de l'action sociale à Aubagne. C'est avec cette ambition et cette exigence que nous allons poursuivre, ensemble, notre engagement en faveur d'une ville toujours plus solidaire, inclusive et attentive aux réalités de chacun.

Gérard GAZAY

Maire d'Aubagne

Président du CCAS

Vice-Président de la Métropole d'Aix – Marseille – Provence

Vice-Président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE



Depuis septembre 2023, j'ai l'honneur d'exercer la fonction de Vice-Présidente du CCAS de notre commune. Au fil des mois, j'ai pu mesurer l'ampleur des missions portées par cet établissement médico-social et le dévouement exemplaire de ses agents. Chaque jour, ils s'engagent avec professionnalisme et bienveillance pour accompagner les Aubagnais et Aubagnaises, illustrant ainsi la force d'une action publique solidaire et partenariale.

Grâce à l'implication du Conseil d'Administration et de ses membres, les projets se développent, s'intensifient et répondent aux besoins croissants de la population.

Parallèlement, nous faisons face à un contexte social en profonde mutation. Le durcissement des critères d'accueil et de l'offre de service de certains organismes engendre une hausse significative des demandes auprès de notre CCAS. Ce phénomène souligne l'importance de l'échelon communal et la nécessité d'une action sociale de proximité, réactive et inconditionnelle.

Nos publics évoluent et les fragilités s'accroissent. Précarité, logement, alimentation, accès aux soins, isolement... autant de défis qui nous mobilisent au quotidien. Le vieillissement de la population interroge également : comment garantir aux seniors des conditions de vie dignes et un accompagnement adapté à leurs besoins ?

Face à ces enjeux majeurs, l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée en avril 2024 nous apporte un éclairage essentiel. Elle met en évidence les réalités actuelles et émergentes de notre territoire et nous permet d'adapter nos stratégies d'action pour y répondre de manière efficace et innovante.

La construction de ce projet d'établissement s'inscrit dans cette dynamique. Il repose sur une réflexion collective et une démarche inclusive, intégrant les partenaires du territoire, les acteurs sociaux et surtout nos bénéficiaires eux-mêmes. Ce projet doit être un outil structurant, un cadre d'orientation et une feuille de route pour les années à venir, afin de garantir une action sociale toujours plus efficiente, humaine et solidaire.

C'est avec cette ambition que nous construisons, ensemble, l'avenir social d'Aubagne.

Julie GABRIEL

Adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance, à la Petite enfance,
aux Femmes & à la Politique Sociale
Vice-Présidente du CCAS

CONTEXTE

DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

CHIFFRES CLÉS

ENJEUX STRATÉGIQUES



LES CHIFFRES CLÉS

Données Statistiques Aubagnaises

Le projet d'établissement du CCAS d'Aubagne s'appuie sur une analyse approfondie du diagnostic de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Cette démarche permet d'identifier les enjeux spécifiques du territoire et d'adapter les actions en faveur des publics les plus vulnérables.



48 124 habitants en 2025



20 757 Ménages

2,3 personnes par ménage

48% de propriétaires en résidence principale



1 737 € Niveau de vie mensuel médian



17 671 Seniors de 60 ans et plus
soit plus de 27% de la population Aubagnaise

A L'ORIGINE

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le projet d'établissement du CCAS d'Aubagne a été élaboré avec une approche concertée et pragmatique, s'appuyant sur deux piliers essentiels : l'Analyse des Besoins Sociaux* (ABS) et l'expertise des agents du CCAS.

L'ABS, en tant qu'outil stratégique, a permis d'identifier précisément les problématiques sociales du territoire et les attentes des habitants. Associée à l'expérience et à la connaissance fine du terrain des équipes du CCAS, cette analyse a guidé la définition des orientations et des actions prioritaires.

Il a mis en lumière **4 enjeux stratégiques majeurs** afin de développer l'action du CCAS d'Aubagne et étendre son rayonnement :

LES ENJEUX STRATÉGIQUES IDENTIFIÉS PAR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

SANTÉ

Garantir un Accès Universel et Prévenir les Vulnérabilités

- **Accès aux droits** : Mieux informer sur les dispositifs de mutuelles et de complémentaires santé
- **Prévention en santé mentale** : Former les professionnels à la détection des fragilités psychologiques post-crise sanitaire
- **Lutte contre les addictions** : Accroître la visibilité des structures spécialisées comme Le Sept et l'Espace Santé Jeunes
- **Sport-santé** : Encourager l'activité physique pour lutter contre l'obésité et la sédentarité

PRÉCARITÉ

Lutte Contre la Précarité et Renforcement de l'Accès aux Droits

- **Lutter contre le non-recours aux droits** sociaux en déployant des points d'information accessibles et visibles
- Renforcer l'hébergement d'urgence et améliorer l'accès au logement social
- Réduire la **fracture numérique** avec des espaces dédiés et un accompagnement renforcé
- Améliorer l'accès aux services publics de **proximité** (Maison France Services, guichets d'accueil)
- **Renforcer l'aide alimentaire** en coordonnant les acteurs locaux et en ciblant les publics les plus précaires
- **Aide budgétaire** : Renforcer l'accompagnement économique et social des ménages en difficulté

LES ENJEUX STRATÉGIQUES

IDENTIFIÉS PAR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

JEUNES ADULTES

Jeunes Adultes : Autonomie, Logement et Insertion

- Faciliter l'**accès au logement** et aux droits fondamentaux pour les jeunes qui s'installent à Aubagne
- Accompagner l'insertion professionnelle et la formation via l'apprentissage et le repérage des jeunes décrocheurs
- Développer des **actions de prévention santé** adaptées aux jeunes (addictions, sexualité, bien-être)
- Encourager l'engagement des jeunes à travers des initiatives locales et associatives
- Améliorer la **communication et l'information** à destination des jeunes adultes

SENIORS

Seniors et Vieillesse : Maintien à Domicile et Prévention

- Anticipation des parcours résidentiels pour favoriser le maintien à domicile
- Renforcement du travail interprofessionnel pour optimiser la prévention et le signalement des fragilités
- Développement de solutions alternatives de logement (cohabitation intergénérationnelle, habitat partagé)
- **Prévention des risques liés à l'âge** : activités physiques, prévention des chutes et promotion d'une alimentation adaptée
- **Solidarités intergénérationnelles** : actions avec Unis-Cité, binômes jeunes-seniors, Conseil municipal des jeunes

Conclusion

Ces enjeux démontrent la nécessité d'une action sociale renforcée et coordonnée, en lien étroit avec les réalités locales. Le CCAS d'Aubagne se positionne ainsi comme un acteur clé pour impulser des actions innovantes, adaptées aux besoins des habitants et articulées autour des partenariats existants.

**Analyse des Besoins Sociaux, portrait Social réalisé en avril 2024 par le Cabinet Compas pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale d'Aubagne.*

DÉMARCHE

DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

VALEURS

PRÉSENTATION

CALENDRIER

MÉTHODOLOGIE



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

CCAS **Solidaire, Engagé, Innovant pour tous**

Le CCAS d'Aubagne engage aujourd'hui une réflexion approfondie sur son positionnement stratégique, ses partenariats avec la Ville, le Département, la Métropole et les acteurs locaux, ainsi que sur son organisation interne face aux défis actuels : croissance démographique, augmentation de la précarité, inégalités accrues, vieillissement de la population et augmentation des familles monoparentales.

Le projet d'établissement 2025-2028 est l'aboutissement de cette analyse. Il décrit la démarche adoptée par le CCAS pour remplir ses missions avec efficacité. Ce projet, porteur d'une ambition collective, résulte d'un travail collaboratif visant à définir des objectifs partagés par l'ensemble des acteurs concernés.

En tant que document de référence, il constitue à la fois une feuille de route administrative et un cadre stratégique pour les politiques sociales portées par le CCAS. Il met en avant les valeurs fondamentales qui guident l'engagement des agents et structurent l'offre de services destinée aux habitants d'Aubagne.

UNE DOUBLE AMBITION POUR LE CCAS

Ce projet vise à structurer et optimiser l'action du CCAS, tant sur le plan de son organisation interne que dans sa capacité à porter des politiques publiques pertinentes.

Le projet d'établissement a pour vocation d'adapter les services du CCAS aux enjeux sociaux du territoire. Il permet de repenser l'accompagnement des usagers, d'améliorer la lisibilité de l'offre et de lutter contre le non-recours aux droits. L'objectif est aussi d'asseoir le CCAS comme un acteur incontournable de l'action sociale, en renforçant son rôle de soutien et de développement du lien social.

Ce projet d'établissement est le fruit d'une concertation menée en 2024. Le projet s'articule autour de **cinq grandes orientations stratégiques**, chacune déclinée en 16 projets concrets et actions à mettre en place.

En complément des axes stratégiques, le CCAS s'engage à améliorer son fonctionnement interne en s'appuyant sur **4 axes organisationnels** pour une meilleure gestion du CCAS de demain.

NOS VALEURS

LE CCAS, AU SERVICE DES AUBAGNAIS

A l'issue d'un travail collaboratif mené sur l'année 2024 avec l'ensemble des agents du CCAS d'Aubagne, **6 valeurs essentielles** ont émergé comme le **socle de notre engagement** pour le territoire. Elles donnent tout leur sens au service public que nous défendons : la solidarité, la proximité, le respect et l'écoute, l'équité, l'intégrité et l'innovation. Véritables repères, **ces principes guident notre projet d'établissement et orientent chacune des actions mises en œuvre.**

SOLIDARITÉ

Elle désigne une obligation réciproque d'aide et d'assistance, notre CCAS a vocation à tout mettre en œuvre pour accompagner notre public en s'appuyant sur le réseau partenarial et institutionnel. A AUBAGNE, la solidarité s'organise avec l'ensemble des acteurs.

PROXIMITÉ

Situé au cœur d'AUBAGNE, le CCAS propose un accueil inconditionnel de proximité du lundi au vendredi et aujourd'hui essentiellement sans rendez-vous. Cette flexibilité permet d'accueillir, d'orienter, d'évaluer l'urgence et de répondre aux problématiques rencontrées par les Aubagnais dans un délai adapté à leur situation.

RESPECT / ÉCOUTE

Chaque agent du CCAS s'engage à faire preuve de considération envers les personnes, et grâce à une écoute active, de pouvoir accompagner la personne en s'appuyant sur ses propres capacités afin de lui redonner son pouvoir d'agir.

INNOVATION CRÉATIVITÉ

Afin de répondre de manière efficiente aux enjeux de notre CCAS, il est primordial d'intégrer ces concepts dans une logique de modernisation constante.

Aujourd'hui tous nos services sont impactés par la technologie, les nouveaux processus, ce qui signifie également savoir accompagner le changement auprès de nos équipes.

ÉQUITÉ

Le CCAS veille à adapter son action aux diverses demandes et situations rencontrées. Il accompagne chaque personne avec rigueur et professionnalisme.

En apportant un soutien quotidien aux plus vulnérables, il œuvre contre toutes les formes d'exclusion, participe à la réduction des inégalités et favorise l'accès aux droits pour tous.

INTÉGRITÉ

Les agents du CCAS en tant que fonctionnaires du service public, s'engagent à respecter les règles fondatrices du service public, mais aussi l'individu dans sa globalité : confidentialité, absence de jugement, impartialité et honnêteté.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

& RÉSULTATS DES TRAVAUX

Le CCAS d'Aubagne vise à se **moderniser** en maintenant ses actions traditionnelles tout en explorant de **nouveaux domaines innovants** tels **que l'économie sociale et solidaire**, la santé et l'accès à la culture. Il adopte une approche pluriannuelle, prenant en compte les ressources humaines et financières disponibles, afin de **renforcer son partenariat avec la ville et ses acteurs clés**, tout en **adaptant ses interventions aux besoins émergents**.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La démarche, aussi essentielle que le projet lui-même, s'est développée dans une dynamique participative et collective.

L'implication a été élargie aux agents, aux partenaires ainsi qu'aux usagers, dans une volonté affirmée d'inclusion et de collaboration.

Plus de 12 groupes de travail menés durant 4 mois ont permis d'apporter la matière de ce projet d'établissement.

2 groupes d'une dizaine de personnes accompagnées par le CCAS ont échangé, avec la volonté d'améliorer notre offre de service, mais aussi de créer des synergies entre les participants. Ainsi, « un groupe bénéficiaires » des services de l'action sociale et « un groupe bénéficiaires » des services seniors ont pu être réunis et seront sollicités à nouveau, afin d'inclure leur participation comme un outil d'évaluation à part entière.

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

L'article L.311-8 du CASF stipule que « pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement ».

L'élaboration d'un projet d'établissement doit être basée sur la participation de l'ensemble des parties prenantes, afin de positionner le CCAS dans un environnement institutionnel correspondant à la réalité des besoins de la population, et de proposer des actions adaptées et pertinentes.

A chaque étape significative, les administrateurs ont été associés par une présentation en conseil d'administration. Leurs validations ont permis de rythmer le projet et de le suivre méthodiquement.

LE CALENDRIER

DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

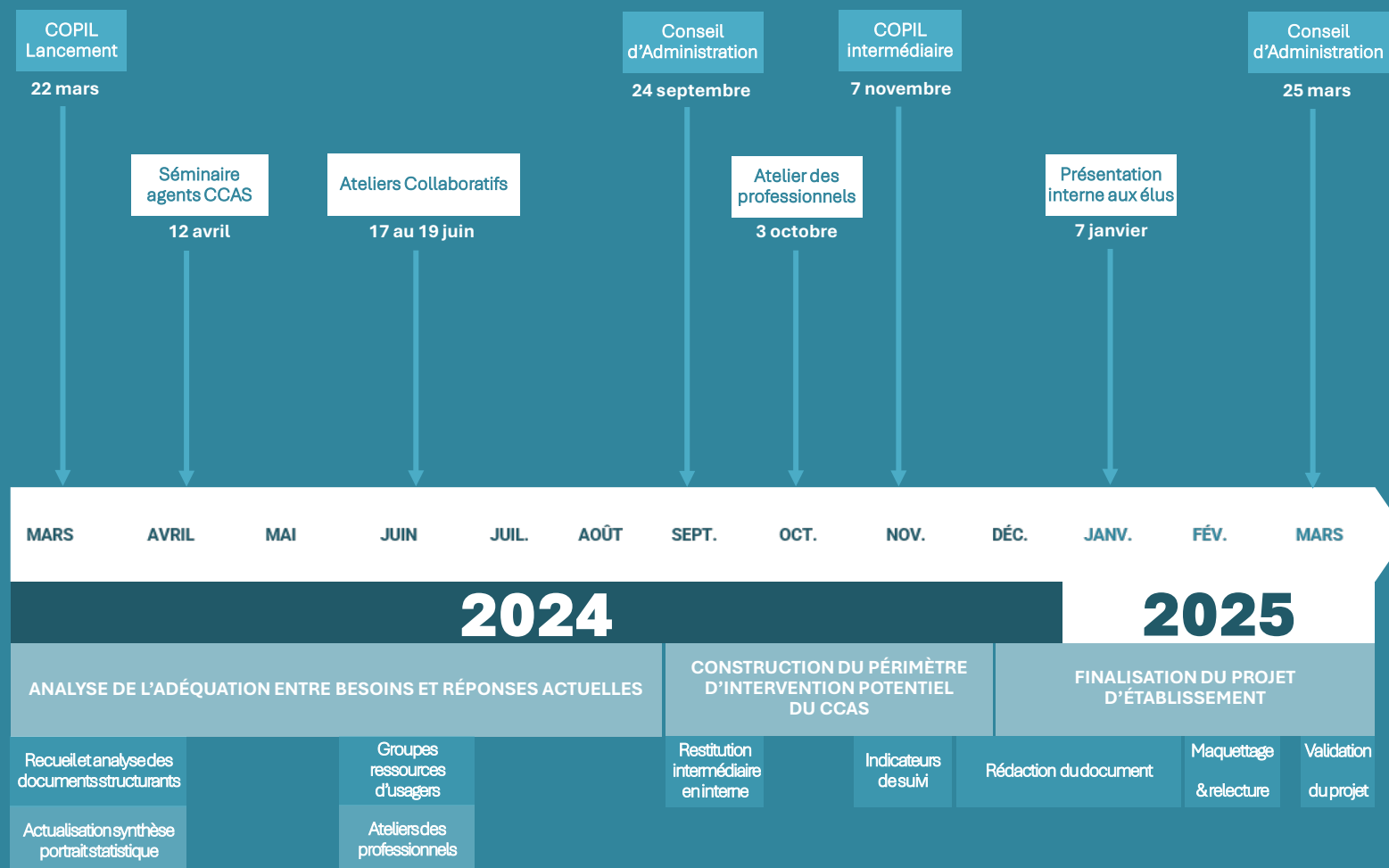
Afin d'adapter au mieux ses actions aux besoins du territoire, le CCAS d'Aubagne s'est engagé dans une réflexion approfondie à travers l'élaboration d'un projet d'établissement structurant.

Ce projet vise à définir les grandes orientations stratégiques du CCAS pour les années à venir, Il repose sur une démarche participative impliquant l'ensemble des parties prenantes : agents du CCAS, élus, usagers, partenaires institutionnels et associatifs.

Le calendrier présenté ici détaille les différentes étapes de cette démarche, depuis le lancement du Comité de Pilotage (COPIL) jusqu'à la validation finale du projet en mars 2025. Il met en évidence les moments clés de concertation et de co-construction, tels que :

- Le séminaire des agents du CCAS en avril 2024, permettant de recueillir leurs expertises et attentes.
- Les ateliers collaboratifs organisés en juin 2024, favorisant l'échange avec les usagers et partenaires.
- Les instances décisionnelles, notamment les Conseils d'Administration en septembre 2024 et mars 2025, où les orientations seront discutées et validées.
- Les phases de rédaction, d'analyse et d'évaluation, essentielles pour structurer un projet cohérent et opérationnel.

L'engagement et la participation de tous les acteurs sont des facteurs clés de réussite pour bâtir ensemble un projet porteur de sens et d'innovation sociale.



SON ORGANISATION ET SON OFFRE DE SERVICE



GÉRONTOLOGIE - AUTONOMIE

ACTION SOCIALE

AFFAIRES GÉNÉRALES

LE CCAS

UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL AU CŒUR DE L'ACTION SOLIDAIRE

La présence d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une obligation pour chaque commune, comme l'imposent les lois de décentralisation et le décret n°95-562 du 6 mai 1995.

Historiquement, les liens entre la Ville d'Aubagne et son CCAS sont étroits. Aujourd'hui, cette relation se structure davantage à travers une convention d'action. En tant qu'établissement public, le CCAS dispose d'une autonomie administrative et fonctionne grâce à :

- Un Conseil d'Administration,
- Un budget propre, avec des budgets annexes et une subvention principale versée par la Ville,
- Une personnalité juridique, lui permettant d'agir en justice et de souscrire à des engagements
- Un personnel salarié relevant de la fonction publique territoriale.

Le CCAS a pour mission d'accueillir, orienter, conseiller et accompagner les publics dans leurs difficultés sociales, économiques, sanitaires et psychologiques.

Deux axes d'intervention majeurs

- L'accompagnement des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, en situation de handicap ou isolées), confrontées à des difficultés sociales ou sanitaires.
- La lutte contre la précarité (sociale, économique, alimentaire, sanitaire), incluant un soutien aux personnes sans domicile et un accompagnement socio-éducatif.

Un Engagement Solidaire et Partenarial

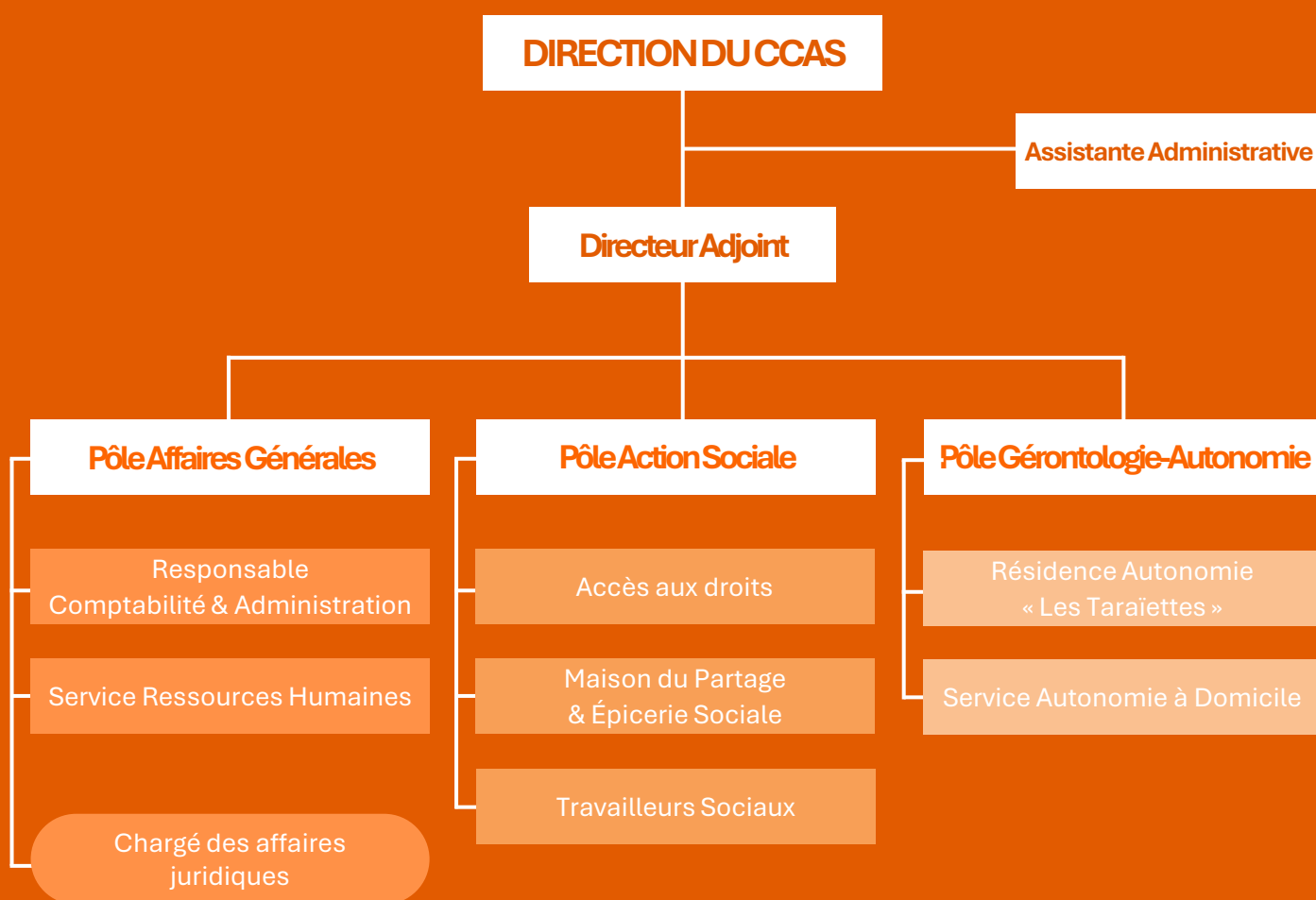
De nombreuses associations caritatives, dont certaines sont membres du Conseil d'Administration du CCAS, collaborent avec lui pour renforcer la solidarité sur le territoire. Cette dynamique repose sur une coordination efficace et une complémentarité des actions dans le cadre d'une veille sociale animée par le CCAS.

Un Trait d'Union Vers des Solutions Adaptées

Le CCAS d'Aubagne se positionne comme un acteur central de l'accompagnement social, mettant en avant la liberté de choix des usagers. En interne, il favorise une dynamique de coopération, d'entraide et de transversalité entre ses services afin d'optimiser l'impact de son action au service des habitants.

LE CCAS UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL AU CŒUR DE L'ACTION SOLIDAIRE

Organigramme du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aubagne au 1^{er} janvier 2025



L'ACTION SOCIALE

PILIER FONDAMENTAL DU CCAS

ACCUEIL

L'accueil joue un rôle essentiel dans la gestion des demandes des habitants et la résolution des situations complexes. En tant que **premier point de contact**, il constitue la "vitrine" du CCAS.

Pour être en mesure d'informer, d'accompagner et d'orienter efficacement les usagers, les agents doivent constamment être à jour sur les actualités concernant les « droits sociaux ». Une complémentarité des compétences entre le personnel de l'accueil et les travailleurs sociaux permet l'accompagnement et l'orientation des personnes.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Nos travailleurs sociaux jouent un rôle essentiel dans la gestion des difficultés rencontrées par les individus et les familles. Dispositif de soutien qui vise à apporter une aide personnalisée et adaptée aux besoins des citoyens, en favorisant leur insertion sociale, professionnelle et financière. En offrant un accompagnement global, le CCAS permet aux personnes en situation de précarité de bénéficier de conseils, de ressources et de solutions pour surmonter les obstacles qui peuvent freiner leur autonomie et leur bien-être.

POINT CONSEIL BUDGET

Depuis novembre 2020, le CCAS met à disposition une conseillère en économie sociale et familiale pour informer, conseiller et accompagner les usagers rencontrant des difficultés de gestion budgétaire et de surendettement.

MAISON DU PARTAGE

Un lieu ouvert à toute personne majeure, sans résidence stable et en situation d'errance ou de passage. Souvent en très grande difficulté sociale, ces personnes ont accès à la Maison du Partage pour y trouver un accueil sécurisant, l'écoute et l'aide qu'ils recherchent. Elle offre à un public précaire ou en détresse un accueil inconditionnel.

Ce dispositif permet à ces publics, grands exclus, de créer des liens avec la société, de prendre confiance en eux et confiance à autrui, de répondre à leurs besoins primaires (nourriture, hygiène), et de les accompagner pas à pas vers l'accès à leurs droits (santé, logement, professionnel). Tels sont les objectifs des actions menées au quotidien par l'ensemble de l'équipe de salariés (es) et de bénévoles de la Maison du Partage.

ÉPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale a pour mission principale de lutter contre la précarité alimentaire en offrant aux personnes en situation de vulnérabilité un accès à des denrées alimentaires à des tarifs réduits.

Elle propose un accompagnement global visant à favoriser l'autonomie des bénéficiaires au moyen d'ateliers collectifs et d'un suivi personnalisé.

CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICE

Le conseiller numérique aide les habitants à maîtriser l'outil informatique : navigation, gestion des courriels, protection des données et démarches en ligne. Il sensibilise aussi à un usage responsable d'internet. Il intervient entre la Maison de Quartier du Charrel et le CCAS.

BIEN VIEILLIR

ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE DES SENIORS

SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE

Issu de la fusion des **services d'aide et d'accompagnement à domicile** (SAAD) et des **services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD) du CCAS, le S.A.D simplifie et renforce l'accompagnement des bénéficiaires, garantissant une prise en charge globale et cohérente. Cette évolution est en phase avec les nouvelles réglementations, visant à fluidifier le parcours de soins et à offrir une meilleure continuité des services à domicile.

LE SECTEUR AIDE

Le secteur "Aide" du service autonomie du CCAS d'Aubagne accompagne les personnes en perte d'autonomie pour faciliter leur maintien à domicile. Il assure l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, repas, ménage, courses) et veille au bien-être des bénéficiaires. Son rôle inclut également la prévention de l'isolement et des risques domestiques.

Il collabore avec les autres services du CCAS et les professionnels de santé pour une prise en charge adaptée. Son objectif est d'apporter un soutien personnalisé, favorisant l'autonomie et la qualité de vie des usagers.

LE SECTEUR SOIN

Le secteur "Soin" du service autonomie à domicile du CCAS d'Aubagne accompagne les personnes en perte d'autonomie pour favoriser leur maintien à domicile. Il assure les soins infirmiers prescrits, l'aide aux actes essentiels de la vie et la prévention des risques. Il coordonne ses actions avec les professionnels de santé.

Un soutien aux aidants est proposé via information et accompagnement. Enfin, il participe à des actions de prévention et de promotion de la santé pour améliorer la qualité de vie des personnes prises en charge.

RÉSIDENTE AUTONOMIE

La Résidence Autonomie est un établissement non médicalisé offrant aux seniors un cadre sécurisé, favorisant leur indépendance et leur bien-être. Composée de 46 logements T1, elle accueille des résidents autonomes avec un accompagnement adapté.

Elle constitue une alternative entre domicile et maison de retraite, préservant l'autonomie dans un cadre convivial. Pour lutter contre l'isolement, elle propose des activités adaptées : stimulation cognitive et physique, échanges sociaux et repas en salle commune. Une équipe dédiée assure l'entretien, la sécurité et l'animation, garantissant un cadre de vie agréable et stimulant pour les seniors.

LIPA : L'engagement dans la lutte contre l'isolement & la prévention de la perte d'autonomie

Une équipe est spécialisée dans la prévention de l'isolement et de la perte d'autonomie. Cette équipe joue un rôle essentiel dans le repérage des fragilités et l'anticipation des besoins, contribuant ainsi à retarder la perte d'autonomie et à favoriser le maintien à domicile dans des conditions optimales.

AFFAIRES GÉNÉRALES

UN PÔLE TRANSVERSAL pour structurer, piloter et développer

Afin d'optimiser la gestion des projets techniques et d'en garantir la réalisation sous tous ses aspects, le Pôle Affaires Générales renforce le pilotage des ressources, la gestion de l'information et le cadre juridique, en conformité avec la réglementation en vigueur. Ce pôle joue un rôle central dans la structuration et l'organisation des services, assurant une coordination efficace entre les différentes missions essentielles au bon fonctionnement des établissements et des projets.

FONCTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE & COMMANDE PUBLIQUE

Elle assure la gestion budgétaire et comptable, garantissant une utilisation optimale des ressources financières. Elle veille également à la bonne exécution des dépenses et des recettes en lien avec les objectifs stratégiques du CCAS.

FONCTION RESSOURCES HUMAINES

Elle assure la gestion, le suivi et le développement des compétences des agents du CCAS, en coordination avec les Ressources Humaines de la Ville.

FONCTION AFFAIRES JURIDIQUES

Le chargé de mission veille à la sécurisation juridique des actions et décisions prises dans le cadre des projets techniques & administratifs.

FONCTIONS TECHNIQUES

- **Maintenance** : le responsable technique est chargé de la gestion et de l'entretien des infrastructures et équipements, garantissant la sécurité et la pérennité du patrimoine du pôle.
- **Entretien** : l'équipe mutualisée, de 5 agents d'entretien, joue un rôle essentiel dans le maintien de la propreté et de l'hygiène des locaux du CCAS. Ils assurent quotidiennement l'entretien des trois sites du CCAS, garantissant un cadre de travail sain et agréable pour les agents ainsi qu'un accueil optimal pour le public.

En consolidant ces fonctions essentielles, le Pôle Affaires Générales assure une gestion fluide et efficace des ressources, un suivi rigoureux des projets et une garantie de conformité juridique. Il se positionne comme un pilier stratégique, permettant aux services de fonctionner de manière optimisée et sécurisée, tout en garantissant un cadre de travail structuré et performant.

5 AXES STRATÉGIQUES

DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025- 2028



AXE STRATÉGIQUE

1

Développer & Renforcer les partenariats

PROJET n°1

Créer un Observatoire de l'Action Sociale



PROJET n°2

Étudier la faisabilité d'un Conseil Local de Santé



PROJET n°3

Faire rayonner le CCAS d'Aubagne
à l'échelle du territoire

Développer & renforcer les partenariats

Projet n°1 : Créer un Observatoire de l'Action Sociale

Ouvert à la participation des acteurs sociaux et des citoyens, la création d'un observatoire de l'action sociale favorisera la transparence et la concertation, Il aura pour ambition d'analyser, d'évaluer et d'améliorer les politiques sociales locales.

Il collectera des données, identifiera les besoins des citoyens et proposera des recommandations pour optimiser l'efficacité des dispositifs d'aide.

Son intérêt résidera dans une meilleure adaptation des services aux réalités du terrain, un fléchage plus efficient des dispositifs d'aide et une amélioration de l'accompagnement des publics vulnérables.

L'observatoire de l'action sociale constitue un outil essentiel pour une action sociale plus équitable et efficace.

Projet n°2 : Étudier la faisabilité d'un Conseil Local de Santé

Il ambitionne de réunir élus, professionnels de santé, associations et citoyens pour améliorer l'offre et l'accès aux soins. Il identifiera les besoins locaux, coordonnera les actions de prévention et proposera des solutions adaptées. Ouvert à la participation citoyenne, il favorisera la concertation et la transparence des décisions.

Son intérêt réside dans une meilleure prise en compte des attentes des habitants, une amélioration de la santé publique, physique et mentale, et une réduction des inégalités d'accès aux soins.

Le Conseil Local de Santé contribue ainsi à une politique de santé locale plus efficace et solidaire.

Projet n°3 : Faire rayonner le CCAS d'Aubagne à l'échelle du territoire

La reconnaissance du rôle du CCAS dans le domaine social à l'échelle du territoire repose sur des partenariats avec les associations, institutions et entreprises locales. Ces partenariats permettent de renforcer l'offre d'aide sociale facultative, d'élargir l'accès aux services et de développer des actions innovantes en faveur des publics vulnérables.

En favorisant la mutualisation des ressources et des compétences, ces partenariats optimiseront l'efficacité des dispositifs de solidarité.

Pour les citoyens, cela se traduira par une meilleure prise en charge, un accompagnement renforcé et une réponse plus adaptée à leurs besoins.

Le CCAS se positionnera ainsi en tant qu'acteur central d'une action sociale de proximité dynamique et inclusive.

AXE STRATÉGIQUE

2

Promouvoir l'Accompagnement Social

PROJET n°4

Faciliter l'accès aux droits &
Lutter contre le Non-Recours



PROJET n°5

Développer des Actions Collectives d'insertion



PROJET n°6

Promouvoir le Bien-manger pour tous

Promouvoir l'Accompagnement Social

Projet n°4 : Faciliter l'accès aux droits et lutter contre le Non-Recours

Le CCAS se doit de renforcer l'accompagnement social en orientant les citoyens vers les dispositifs de droits communs. Grâce à des actions de sensibilisation, des partenariats avec les acteurs locaux et une simplification des démarches, il facilite l'accès aux droits sociaux.

Lutter contre le non-recours permet de garantir à chacun les ressources nécessaires pour vivre dignement.

Pour les citoyens, cela signifie une meilleure connaissance de leurs droits, un soutien adapté à leur situation et une réduction des inégalités.

Cet accompagnement renforce ainsi l'inclusion sociale et l'efficacité des dispositifs d'aide.

Projet n°5 : Développer des Actions Collectives d'insertion

Le développement d'actions collectives d'insertion par le CCAS permet de créer des initiatives visant à favoriser l'emploi, la formation et l'intégration des personnes éloignées du marché du travail. Ces actions incluent des ateliers de réinsertion, des projets de solidarité, de prévention, des parcours de compétences et des rencontres avec des employeurs locaux.

En travaillant collectivement, les citoyens bénéficient d'un soutien mutuel et de solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

L'intérêt résidera dans la lutte contre l'isolement, l'amélioration des opportunités professionnelles et l'activation des ressources locales, contribuant ainsi à une insertion sociale et professionnelle réussie pour tous.

Projet n°6 : Promouvoir le Bien-manger pour tous

Le projet "Bien-manger pour tous" du CCAS propose des ateliers de santé nutrition pour sensibiliser les citoyens à une alimentation saine et équilibrée, en particulier ceux en situation de précarité. Il inclut également l'épicerie sociale qui permet aux bénéficiaires d'accéder à des produits alimentaires de qualité, en circuit court, à prix réduits.

En s'ouvrant aux jeunes en difficulté, ce projet les aide à acquérir des compétences en gestion alimentaire et à comprendre l'importance de bien se nourrir.

Pour les citoyens, cela offre une solution concrète pour lutter contre la précarité alimentaire, améliorer leur bien-être et renforcer l'autonomie alimentaire des jeunes vulnérables.

AXE STRATÉGIQUE

3

Agir pour les seniors & le maintien de l'autonomie

PROJET n°7

Structurer et Renforcer l'action du Service Autonomie



PROJET n°8

Conforter le positionnement du Service Autonomie
sur le territoire



PROJET n°9

Expérimenter la création d'une conciergerie
en direction des personnes accompagnées



PROJET n°10

Développer, Animer & Coordonner
les actions d'animations

Agir pour les seniors & le maintien de l'autonomie

Projet n°7 : Structurer et Renforcer l'action du Service Autonomie

Le Service Autonomie du CCAS d'Aubagne doit se structurer et se renforcer en facilitant l'accès aux soins, le parcours de santé et le maintien de l'aide à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Grâce à une meilleure coordination des services, ce dispositif accompagnera la personne dans son quotidien, en s'assurant de la continuité des soins et de l'aide adaptée.

Un guichet d'accueil unique téléphonique et physique est organisé pour évaluer, proposer et orienter les familles.

L'intérêt pour les citoyens résidera dans un accompagnement personnalisé, une meilleure prise en charge de leur autonomie et une simplification des démarches.

Cela garantira une vie plus indépendante et un soutien global, tout en renforçant la proximité et l'efficacité des services à domicile.

Projet n°8 : Conforter le positionnement du Service Autonomie à Domicile sur le territoire

Le Service Autonomie à Domicile du CCAS d'Aubagne se renforcera en étendant son réseau de partenaires (via l'élaboration de conventions de partenariat notamment), avec les professionnels de santé, les associations et les institutions, afin d'assurer un accompagnement coordonné des personnes âgées ou en situation de handicap. Cela inclura la mise en place de dispositifs de coordination, d'évaluation des besoins et d'organisation de soins à domicile.

Pour les Aubagnais, cela signifiera une meilleure organisation des services, un soutien personnalisé, et une réponse plus réactive aux difficultés liées à la perte d'autonomie.

Ce rayonnement permettra également de renforcer la cohérence territoriale, d'optimiser les ressources disponibles et de garantir une prise en charge plus fluide et cohérente à domicile.

Projet n°9 : Expérimenter la création d'une conciergerie en direction des personnes accompagnées

Force est de constater que certaines personnes accompagnées mais isolées, peuvent se retrouver en difficultés sur l'organisation de leur quotidien. En complément du service "petits travaux" déjà organisé au sein du CCAS, une évaluation fine des besoins sera menée pour étendre et engager une réflexion plus globale.

L'expérimentation de la conciergerie pour les personnes accompagnées par le CCAS d'Aubagne visera à offrir des services personnalisés et permettra par ailleurs de réduire l'isolement, d'améliorer la qualité de vie et d'assurer une prise en charge plus globale des besoins des usagers, en complément des aides sociales et sanitaires.

Projet n°10 : Développer, animer et coordonner les actions d'animations

La coordination des actions d'animation s'avère indispensable pour proposer une offre équilibrée, réfléchie et pertinente auprès des personnes accompagnées par le CCAS. Cette coordination interne devra s'inclure dans l'offre territoriale, en favorisant toujours l'accès aux droits communs des publics. Le CCAS d'Aubagne souhaite développer et coordonner ses **actions d'animations** destinées à différents publics dans une logique intergénérationnelle. L'objectif sera de favoriser le lien social, la participation citoyenne et la lutte contre l'isolement.

Pour les citoyens, cela offrira un accès à des activités diversifiées, un accompagnement dans l'intégration sociale et un renforcement du tissu local. Ces initiatives contribueront au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, en évaluant au préalable leurs besoins et leurs capacités.

AXE STRATÉGIQUE

4

Valoriser l'information sur les actions et les dispositifs

PROJET n°11

Promouvoir les dispositifs d'accompagnement en direction des citoyens



PROJET n°12

Optimiser le parcours de vie de la personne



PROJET n°13

Harmoniser l'information interne pour favoriser la réponse à l'utilisateur



PROJET n°14

Réactualiser les outils de communication en direction des partenaires et des publics

Valoriser l'information sur les actions & les dispositifs

Projet n°11 : Promouvoir les dispositifs d'accompagnement en direction des citoyens

En valorisant sa communication, le CCAS d'Aubagne souhaite mettre en place une stratégie de diffusion claire et accessible des dispositifs d'accompagnement disponibles pour les citoyens, tels que les dispositifs d'aides sociales, l'autonomie à domicile ou les activités d'insertion sociale.

Cela inclut l'utilisation de supports variés et la collaboration avec les partenaires locaux pour toucher un large public.

L'intérêt pour les citoyens réside dans une meilleure visibilité de l'offre de services, facilitant l'accès à l'information et l'orientation vers les aides adaptées à leurs besoins.

Cette communication renforcera l'efficacité du CCAS, en favorisant une prise en charge plus rapide et mieux ciblée pour les usagers.

Projet n°12 : Optimiser le parcours de vie de la personne

Optimiser le parcours de vie des personnes accompagnées au sein du CCAS consistera à améliorer la communication interne entre les équipes, garantissant ainsi un suivi coordonné et personnalisé. Parallèlement, il sera essentiel de renforcer la connaissance des dispositifs existants, afin que chaque membre de l'équipe puisse orienter les usagers vers les services les plus adaptés.

Pour les Aubagnais, cela assure une prise en charge fluide, rapide et de qualité, tout en maximisant l'accès aux aides et aux ressources disponibles, pour un accompagnement plus efficace et pertinent.

Projet n°13 : Harmoniser l'information interne

La diffusion d'un socle de culture commune à tous les agents permettra d'assurer la cohésion des équipes et développera ainsi le sentiment d'appartenance à un service spécialisé dans l'action sociale pour tous les citoyens du territoire.

Afin de leur apporter un niveau d'information de qualité et uniformisé, les outils internes de communication veilleront à adapter les messages en fonction des cibles et des besoins exprimés.

L'objectif est d'informer les citoyens aubagnais sur l'intégralité de l'offre de service du CCAS quel que soit le point d'entrée.

Projet n°14 : Réactualiser les outils de communication en direction des partenaires & des publics

La modernisation des outils de communication du CCAS d'Aubagne permettra de mieux diffuser l'information et favorisera les échanges avec les partenaires sur les dispositifs et les offres de services disponibles.

L'intérêt pour les citoyens réside dans une communication plus claire, plus rapide et plus accessible, leur permettant de mieux connaître et comprendre les offres d'accompagnement et d'aide.

Pour les partenaires, cela facilite la collaboration et le partage d'informations, renforçant ainsi l'efficacité des actions menées en faveur des usagers.

AXE STRATÉGIQUE

5

Améliorer l'inclusion sur le territoire

PROJET n°15

Faciliter l'accès & le maintien dans le logement



PROJET n°16

Créer une structure d'hébergement d'urgence sur le territoire

Améliorer l'inclusion sur le territoire

Projet n°15 : Faciliter l'accès & le maintien dans le logement

L'accès à un logement décent est le point d'ancrage indispensable pour stabiliser la situation sociale des personnes accompagnées et la mise en œuvre d'un parcours complet d'insertion. En étant parfois très éloignés, les bénéficiaires ont besoin d'une stabilisation de leur domicile pour envisager l'amélioration de leur parcours de vie. Les accidents de parcours qui peuvent intervenir doivent être anticipés et maîtrisés pour favoriser le maintien dans le logement, source de la mise en œuvre de nombreux droits.

Le travail partenarial pluridisciplinaire est un levier essentiel pour optimiser l'accompagnement social lié au logement.

La Commission de Coordination de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX), la plateforme territoriale d'accompagnement du SIAO (PFTA), les mesures Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), les conventions de partenariat en lien avec les opérateurs du logement sont autant d'outils à activer afin de répondre aux besoins d'accès et de maintien dans le logement.

Projet n°16 : Créer une structure d'hébergement d'urgence sur le territoire

La question de l'accès au logement des plus fragiles ne peut être "décorrélée" de l'offre de logement accompagné ou d'hébergement d'urgence.

Retrouver un toit après des années d'errance, entre la rue et les accueils temporaires rend plus complexe l'accès au logement autonome. Le rejet et le jugement dont les personnes ont pu être victimes durant des années nécessitent d'avoir du temps pour se reconstruire et retrouver un sens à leur vie. Pour le public présent de longue date sur le territoire aubagnais, avec des repères, une orientation en dehors de la ville peut s'avérer également difficile.

Les travailleurs sociaux du CCAS sont également bien souvent démunis face à des personnes présentant des troubles psychiques et nécessitant des mesures de protection et d'accompagnement vers un logement adapté.

La question de la création d'une structure d'hébergement ou de logements accompagnés se pose au regard des constats posés par les professionnels de l'action sociale du territoire.

L'objectif étant de permettre une mise à l'abri des plus fragiles et de limiter les ruptures de parcours par un accompagnement adapté.

4 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025- 2028



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1

Renforcer la culture financière du CCAS

ACTION n°1

Réorganiser les missions
pour une meilleure proximité
avec les services & les citoyens

ACTION n°2

Optimiser & Réévaluer le coût des prestations

ACTION n°3

Diversifier les sources de financements

ACTION n°4

Développer une politique d'achat proactive

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

Renforcer la culture financière du CCAS

Action n°1 : Réorganiser les missions pour une meilleure proximité avec les services & les citoyens

Le CCAS d'Aubagne vise à améliorer l'efficacité de son action en renforçant la **sensibilisation financière** de ses équipes et en réorganisant ses missions. L'objectif est que chaque agent comprenne les enjeux budgétaires pour optimiser la gestion des ressources et l'adaptation aux besoins des citoyens.

Actions clés :

- **Information et sensibilisation financière** via des réunions régulières et des points d'étape.
- **Création de référents finances** dans chaque pôle pour renforcer la coordination avec les Affaires générales.

Objectifs :

- Recentrer le pôle Affaires générales sur des missions stratégiques.
- Accroître **l'autonomie et la réactivité** des services opérationnels.
- Améliorer **l'agilité du CCAS** face aux contraintes financières.

Cette réorganisation permettra d'optimiser la gestion budgétaire tout en améliorant la qualité des services rendus aux citoyens.

Action n°2 : Optimiser & Réévaluer le coût des prestations

Le CCAS d'Aubagne cherche à garantir un équilibre entre **qualité des services et gestion efficiente des ressources** en mettant en place un suivi rigoureux des coûts des prestations.

Actions clés :

- **Analyse systématique des coûts** pour ajuster les prestations aux contraintes budgétaires.
- **Planification des évolutions tarifaires** en s'appuyant sur des retours d'expérience.
- **Intégration au réseau des CCAS** pour partager et s'inspirer des meilleures pratiques.

Objectifs :

- Optimiser les dépenses tout en maintenant la qualité des services.
- Assurer une évolution tarifaire **équitable et progressive** pour préserver l'accessibilité des prestations.
- Renforcer la pérennité financière du CCAS en adaptant son organisation.

Cette démarche proactive garantit une gestion durable et efficace des prestations, tout en maintenant leur accessibilité aux publics les plus fragiles

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 (suite)

Renforcer la culture financière du CCAS

Action n°3 : Diversifier les sources de financements

Pour assurer la **pérennité de ses actions**, le **CCAS d'Aubagne** cherche à **diversifier ses sources de financement** et à limiter sa dépendance aux subventions institutionnelles.

Axes de diversification :

- **Mécénat et dons** en mobilisant entreprises et particuliers.
- **Organisation d'événements** pour lever des fonds et renforcer le lien social.
- **Développement de projets à forte valeur sociale** pour attirer des financements spécifiques (fondations).

Renforcement des synergies avec la municipalité :

- **Mutualisation des ressources** (moyens humains et matériels).
- **Projets communs** pour accéder à des financements élargis.

Objectifs :

- Assurer une plus grande **autonomie financière**.
- **Optimiser les ressources** en développant des partenariats.
- **Garantir la continuité et le renforcement** des services aux citoyens.

En s'appuyant sur cette stratégie, le **CCAS ambitionne de consolider son action sociale et d'élargir son impact sur le territoire**.

Action n°4 : Développer une politique d'achat proactive

Le CCAS place la **modernisation de sa politique d'achat** au cœur de ses actions afin d'optimiser ses ressources et de répondre à plusieurs objectifs stratégiques.

Axes clés:

- Consommation énergétique, en privilégiant **des équipements économes et durables**.
- **Réparabilité des produits**, pour prolonger leur durée de vie et limiter le gaspillage.
- Empreinte carbone, en favorisant les **circuits courts**.
- Achat de produits d'occasion ou reconditionnés, chaque fois que cela est possible

Objectifs :

- **Optimiser les coûts**, en rationalisant les dépenses et en recherchant les meilleures opportunités.
- **Réduire les délais**, en fluidifiant le processus d'achat, de la demande à la livraison.
- Adopter une **démarche écoresponsable**, en intégrant des critères environnementaux et en favorisant des pratiques durables.

Cette approche vise à concilier performance économique, efficacité opérationnelle et responsabilité environnementale, tout en garantissant des achats alignés avec les valeurs et les besoins du CCAS.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2

Optimiser

la gestion des Ressources Humaines

ACTION n°5

Répondre aux enjeux spécifiques du CCAS
par le développement du service RH

ACTION n°6

Évaluer les services et **organiser** un contrôle qualité

ACTION n°7

Améliorer l'attractivité des métiers

Optimiser la gestion des ressources humaines

Action n°5 : Répondre aux enjeux spécifiques du CCAS par le développement du service ressources humaines

Le développement du service ressources humaines du CCAS s'inscrit dans une démarche visant à répondre aux enjeux spécifiques de l'organisation, en optimisant la gestion des ressources humaines à travers plusieurs axes stratégiques. Par ailleurs, les spécificités des profils du secteur médico-social exigent un mode de recrutement adapté.

Principales actions à mettre en oeuvre :

- Adapter les contraintes financières
- Renforcer les équipes Ressources humaines
- Mettre en place un poste favorisant la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) et développement du réseau d'assistants de prévention

Objectifs :

- Optimiser l'utilisation des ressources humaines
- Etoffer l'équipe pour intégrer des nouvelles fonctions RH
- Prévenir les risques professionnels et bien-être des agents

Ces initiatives démontrent une approche globale et proactive de la gestion des ressources humaines, visant à améliorer l'efficacité des services du CCAS.

Action n°6 : Evaluer les services et organiser le contrôle qualité

Cette démarche globale a pour objectif d'assurer une amélioration continue des services du CCAS, en garantissant une évaluation systématique de la performance et de la satisfaction des usagers.

Axes clés :

- Définir des indicateurs performants
- Mener des analyses comparatives (benchmarking)
- Analyser le rapport qualité/coût
- Organiser des immersions dans les services

Objectifs :

En combinant ces différentes approches, le CCAS pourra non seulement renforcer l'efficacité de ses actions, mais aussi garantir que ses ressources sont utilisées de manière optimale, tout en répondant aux besoins croissants de ses usagers.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 (suite)

Optimiser la gestion des ressources humaines

Action n°7 : Améliorer l'attractivité des métiers

Dans un contexte où l'attractivité des métiers du secteur social et médico-social est cruciale, il est essentiel de mettre en place des actions concrètes pour valoriser les professions au sein du CCAS. Ces initiatives visent à améliorer les conditions de travail, prévenir les risques professionnels et soutenir le développement des compétences des agents, dans une démarche globale d'optimisation et de bien-être au travail.

Principales missions :

- Initier une Démarche collaborative Qualité De Vie et Conditions de Travail
- Collaborer avec les partenaires spécialisés
- Créer des cursus de formations spécifiques
- Professionnaliser et valoriser les parcours

Objectifs :

- Promouvoir les métiers du secteur social et médico-social pour attirer et retenir des professionnels qualifiés.
- Créer un environnement de travail sain et épanouissant pour les agents, en identifiant et en corrigeant les problèmes liés aux conditions de travail (risques professionnels), en mettant place des parcours de formations spécialisées pour accompagner la montée en compétences des agents.

Cette démarche globale, axée sur l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques et la montée en compétences des agents, contribuera à créer un cadre professionnel stimulant et respectueux, essentiel pour répondre aux défis du secteur social et médico-social.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3

**Moderniser
l'organisation interne du CCAS**

ACTION n°8

Sécuriser le processus décisionnel

ACTION n°9

Accompagner une transformation durable du CCAS

Moderniser l'organisation interne du CCAS

Action n°8 : Sécuriser le processus décisionnel

La modernisation de l'établissement nécessite une réévaluation approfondie de l'organisation actuelle.

Axes d'accompagnement :

- **Simplifier les circuits de validation et appliquer le principe de subsidiarité** : revoir et simplifier les circuits de validation afin d'accroître notre efficacité et de réduire les délais de décision. Chaque service pourra ainsi agir rapidement et efficacement, tout en prenant des décisions alignées sur les contraintes matérielles et les priorités de service.
- **Créer une commission permanente**
Accélérer les prises de décision dans des domaines cruciaux, tels que l'attribution des aides et l'admission des bénéficiaires.
- **Adapter les dispositifs existants sur la ville d'Aubagne**. Chaque dispositif en place sera soumis à une analyse détaillée pour s'assurer qu'il est bien adapté aux spécificités du CCAS.

Objectifs :

- Assurer une prise de décision plus rapide et fluide, ce qui permettra de mieux répondre aux besoins des usagers tout en optimisant les ressources.
- Alléger le Conseil d'Administration des tâches opérationnelles quotidiennes. Cela lui permettra de se concentrer sur des décisions stratégiques et de gouvernance.

En intégrant ces actions, le CCAS entend non seulement améliorer l'efficacité de son organisation, mais aussi renforcer sa réactivité, tout en valorisant sa spécificité.

Action n°9 : Accompagner une transformation durable du CCAS

La modernisation de l'organisation du CCAS s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec la mise en place et le renforcement de plusieurs actions concrètes.

Principales missions :

- Sensibiliser à l'adoption des éco-gestes
- Poursuivre la dématérialisation
- Identifier des référents "verts"
- Intégrer le développement durable dans la politique Ressources Humaines
- Adapter la gestion budgétaire aux exigences des budgets verts

En intégrant pleinement le développement durable dans son organisation et ses pratiques, le CCAS vise à réduire son empreinte écologique, à améliorer l'efficacité de ses actions et à sensibiliser durablement ses équipes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

4

**Communiquer et valoriser
le CCAS**

ACTION n°10

Développer la communication externe

ACTION n°11

Développer la communication interne

ACTION n°12

Moderniser le livret d'accueil

Communiquer et valoriser le CCAS

Action n°10 : Développer la communication externe

Cette initiative a pour but de renforcer la visibilité de l'établissement, de promouvoir ses services et d'attirer de nouveaux talents.

Principales missions :

- Valoriser la marque employeur
- Définir une charte graphique
- Promouvoir les métiers du médico-social
- Construire un plan de communication
- Renforcer les moyens liés à la communication

Objectifs :

- Créer un poste de référent communication qui sera chargé de :
 - Définir l'identité (charte graphique), les valeurs et la culture du CCAS puis les mettre en avant à travers divers canaux de communication
 - Accroître la visibilité du CCAS en élaborant un plan de communication

En mettant en œuvre ces actions, le CCAS aspire à renforcer sa visibilité, à promouvoir ses services et à attirer de nouveaux talents, tout en consolidant son image d'employeur attractif pour les métiers du secteur médico-social.

Cette démarche est essentielle pour assurer un avenir dynamique et attractif pour l'établissement

Action n°11 : Développer l'information interne

La communication interne est un levier essentiel pour assurer le bon fonctionnement et la cohésion au sein du CCAS. Elle joue un rôle clé dans l'engagement des agents, la collaboration entre les équipes et le renforcement de la culture collective. Pour optimiser cette communication, plusieurs actions concrètes seront mises en œuvre.

Actions :

- Diffuser une newsletter du CCAS
- Mettre en place des lettres juridiques
- Mettre en place des "cafés juridiques"
- Élaborer une charte numérique

Ces initiatives visent à améliorer la circulation de l'information, à renforcer le sentiment d'appartenance des agents au CCAS et à accompagner efficacement les équipes dans leurs missions quotidiennes. En favorisant une communication interne dynamique et structurée, le CCAS contribuera à créer un environnement de travail collaboratif et engagé.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 (suite)

Communiquer et valoriser le CCAS

Action n°12 : Moderniser le livret d'accueil

Face à l'évolution des pratiques professionnelles et aux attentes croissantes des agents, la refonte du livret d'accueil du CCAS devient une priorité. Cette initiative vise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, à renforcer leur sentiment d'appartenance à l'établissement et à répondre aux nouveaux enjeux organisationnels et métiers.

Principales missions :

- Renforcer le sentiment d'appartenance au CCAS.
- Proposer un mémento spécifique (ressources humaines, métiers du CCAS...) : le nouveau livret inclura un mémento détaillé regroupant toutes les informations essentielles pour accompagner les agents dans leur quotidien professionnel. Cet outil sera conçu pour offrir un accès rapide à toutes ces informations.

Objectif :

Cette initiative vise à **faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, à renforcer leur sentiment d'appartenance à l'établissement** et à répondre aux nouveaux enjeux organisationnels et métiers.

DE LA CONCRÉTISATION À LA TRANSMISSION DE L'HÉRITAGE

L'aboutissement & le ruissellement du projet d'établissement constitueront :

1

La définition d'une ligne directrice commune pour l'ensemble du CCAS. Aussi, chaque document interne s'appuiera sur les valeurs et la méthode du projet d'établissement en affinant les principes et les règles de fonctionnement. Chaque agent pourra exercer avec efficacité les missions qui lui sont confiées au quotidien.

2

Le principe directeur et l'aide à la décision de la politique d'action sociale et sa temporalité en lien avec le conseil d'administration et la présidence du CCAS. Ce projet permettra à la gouvernance de suivre les évolutions, mais aussi d'identifier les freins et d'acter les ajustements nécessaires pour poursuivre la démarche ambitieuse engagée.

3

¹
Un outil d'évaluation permanent via sa méthodologie de projet. Malgré le contexte budgétaire contraint et les incertitudes liées aux nouvelles réglementations qui s'imposeront à nous, le suivi, la réussite ou les difficultés de déploiement des actions constitueront de fait une méthode d'évaluation interne efficace.

4

Un moyen de communication et de valorisation auprès de nos partenaires et des différentes institutions. Ce projet permettra de valoriser l'accompagnement et la prévention auprès des Aubagnais les plus vulnérables à travers des actions concrètes, issues de l'intelligence collective. Il renforcera également le sentiment d'appartenance des agents du CCAS et favorisera l'attractivité de l'établissement.

REMERCIEMENT

La réalisation de ce projet d'établissement marque une étape essentielle dans notre engagement à garantir un cadre structurant et évolutif, au service des personnes accompagnées et de nos équipes. Il constitue une feuille de route ambitieuse qui guidera nos actions et nos décisions pour les années à venir, en cohérence avec nos valeurs et nos objectifs.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des participants qui ont contribué, par leur expertise, leur engagement et leur réflexion, à l'élaboration de ce projet. Leur investissement a été précieux pour bâtir une vision partagée et adaptée aux besoins de tous.

Les élus de la ville d'Aubagne & du CCAS	• Gérard GAZAY - Maire d'Aubagne et Président du CCAS • Julie GABRIEL – Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS • Sophie AMARANTINIS – Adjointe au Maire & Vice-Présidente déléguée du CCAS • Irène DUPLAN - Conseillère Municipale déléguée aux seniors • Magali ROUX - Conseillère Municipale déléguée à la santé		
CA du CCAS	• L'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CCAS		
Équipe Projet CCAS	• Claudine JAILLET • Thierry VALIERE • Muriel BOYER • Peggy PAS • Patricia TRAFICANTE • Jean-Philippe CADINO • Charlotte DEFFONTAINE • Marjorie GINOUVIER • Radia GUERINI • Cécilia NGUYEN • Elies HANNAI • Aurore MARTINAGE		Agents du CCAS • Direction du CCAS • Pôle Affaires Générales • Pôle Gérontologie-Autonomie • Pôle Action Sociale
	Services ville d'Aubagne • DGA Développement Educatif • Direction Citoyenneté & Solidarités • Direction Logement & Habitat • Direction des Ressources Humaines	Représentants Institutionnels & Associatifs • Urgences et Solidarité • Secours Populaire • ACLAP • HP E.GARCIN • UDAF • Fondation Abbé Pierre • Conseil Départemental 13 • CDG13 • UDCCAS • Restos du cœur • Préfecture des Bouches du Rhône	

« Que ce projet soit le reflet de notre volonté commune d'innovation, d'amélioration continue et de coopération. Nous comptons sur la mobilisation et la dynamique collective de chacun pour assurer le déploiement et le succès de ce projet d'établissement. Merci à tous pour votre implication et votre contribution précieuse ».

Centre Communal d'Action Sociale

CCAS

de la Ville d'Aubagne